

nous sommes d'avis qu'il ne devrait pas exister de limite sur les dépenses faites au Canada pour des recherches scientifiques effectuées dans le but d'améliorer l'industrie canadienne.

b) Loi sur la taxe d'accise—

1. Nous recommandons que la Loi sur la taxe d'accise soit modifiée de façon à permettre qu'on se fonde sur la valeur en gros pour déterminer le montant des taxes de vente et d'accise. On ferait ainsi disparaître une disposition qui donne lieu à des injustices.
2. Nous recommandons l'abolition des taxes d'accise spéciales de 15 p. 100, de 10 p. 100 et de 7½ p. 100 énumérées dans l'annexe 1 de la Loi sur la taxe d'accise.

D'autres opinions sur le régime fiscal figurent à l'Appendice «A».

II *Dépenses du gouvernement:*

Considérant que le niveau d'impôt frise la confiscation, nous recommandons que le gouvernement fasse tout en son pouvoir pour réduire les dépenses publiques.

D'autres opinions sur ce sujet sont exprimées dans le mémoire ci-annexé à titre d'Appendice «B».

III *Bénéfices:*

L'Association souligne que des bénéfices convenables sont essentiels au progrès économique maximum du pays, ainsi qu'à la stabilité de l'emploi.

D'autres opinions sur les bénéfices sont exprimées à l'Appendice «C».

IV *Inflation:*

1. Nous recommandons que la politique gouvernementale contre le chômage soit appliquée avec précaution, si elle risque de provoquer l'inflation et d'aller ainsi à l'encontre de son but.
2. Nous recommandons que le gouvernement reconnaisse qu'il lui incombe d'assurer la confiance du public en notre système monétaire en faisant de temps à autre des déclarations publiques objectives au sujet des facteurs d'inflation qu'il constate et des moyens qu'il prend pour réagir contre ces facteurs.
3. Nous recommandons que des experts indépendants fassent une nouvelle étude de la structure et des ravages financiers du pays, en accordant une attention particulière à la politique monétaire; aux moyens d'en assurer l'efficacité et à ses rapports avec la politique fiscale.

D'autres opinions sur ce sujet sont exprimées à l'Appendice «D».

V *Problème des importations:*

1. Nous recommandons que le gouvernement canadien prenne maintenant des mesures plus réalistes en matière de droits douaniers afin de remédier au chômage qui résulte, à l'heure actuelle, d'un trop fort volume d'importations au Canada. L'Association croit qu'une saine politique tarifaire au Canada est d'une importance capitale pour la prospérité et le bien-être de tous les citoyens canadiens.
2. Nous recommandons qu'à la présente conférence du GATT, sur les droits douaniers, on n'accorde pas de nouvelles réductions à l'égard